

Arrêté

Générale

modern

Arrêté n° 92-0629/PR/MADR portant nomination du chef du Projet de Développement intégré de la pêche

n° 92-0629/PR/MADR

Ministère
Ministère de l'agriculture et du développement rural

Date de publication
21 juin 1992

Numéro JO
n° 12 du 30/06/1992

Date du numéro
30 juin 1992

INTRODUCTION

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, CHEF DU GOUVERNEMENT

TEXTE INTÉGRAL

Monsieur Ibrahim Emi mohamed ingénieur 2e classe = 6e échelon du cadre des ingénieurs le développement rural est nommé cumulativement avec ses fonctions actuelles chef du Projet de Développement intégré de la Pêche. À ce titre l'intéressé bénéficiera d'une indemnité forfaitaire conformément au décret n° 91-0149PR du 11 octobre 1991 fixant les indemnités forfaitaires attribuées aux chefs de Projets et adjoints des Projets bilatéraux et multilatéraux. Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural est chargé de l'exécution du présent arrêté,